

## MAIRIE de VILLARD-SAINT-SAUVEUR

(Hameau de l'Essard)  
39200

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023 À 18 H 00

**Etaient présents** Claude PIMPIE, Michel MEYNIER, Sylvain PERRIER, Stéphane WALTRIGNY, Lucile VINCENT, Pierre CORRIOL, Michel ÉCARNOT, Christina KULLMANN, Yannick LEGRAND, Robert MICHEL, Laurent PERRIER-MICHON, Christian PIDOUX, Daniel MONNERET, Christina PIRISINO, Brigitte VUILLERMOZ,

**Absents excusés et Procurations** : Stéphane WALTRIGNY (arrivé à 18h50), Yannick LEGRAND, Christian PIDOUX donne procuration à Claude PIMPIE

**Absents** Laurent PERRIER-MICHON, Daniel MONNERET

**Secrétaire de séance** : Brigitte VUILLERMOZ,

I. **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 JANVIER 2023**

Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 27 janvier 2023 est proposé à l'approbation, il est adopté à l'unanimité.

II. **PROCEDURE SALLE DES FÊTES**

M. Le Maire donne la parole à Lucile VINCENT en charge de la commission fête et cérémonie. Lucile VINCENT indique qu'il y aura un seul et même contrat, qu'une modification du plan a été effectuée concernant la longueur puis insertion des sorties de secours, toutes demandes de location sera à effectuer à l'adresse mail [reservationvillardstsauveur@gmail.com](mailto:reservationvillardstsauveur@gmail.com). Toutes réservations prises en compte et acceptées se définit par le retour de contrat après réception de tous les justificatifs et chèques. Un complément de 50,00 € / jour sera demandé à toute personne désirant avoir la salle le vendredi et le lundi suivant une location d'un week-end

**Arrivé de M. Stéphane WALTRIGNY : 18h50**

Lucile VINCENT indique qu'une demande d'achat de paillason a été faite pour l'entrée de la cuisine, que les élus de la commission fête et cérémonies devront en période hivernale régler la chaudière puis vérifier le liquide du lave-vaisselle.

III. **CHEMIN DE LA VALFINE**

M. Le Maire indique que l'on doit prendre contact avec M. et Mme MORO afin d'effectuer un échange de parcelles concernant le chemin de la Valfine pour lequel un devis a été signé en date du 18 mars 2020 auprès du Cabinet COLIN.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise M. Le Maire à prendre contact avec M. et Mme MORO.

IV. **CONSEIL DEPARTEMENTAL : CESSIION DE LA PARCELLE B67**

M. Le Maire indique qu'à la suite des travaux d'aménagement du Pont de l'Isle sur la RD 436, la Mission Affaires Foncières et Immobilières du département du JURA est en mesure d'établir l'acte administratif de vente de la parcelle de terrain appartenant à la commune. Cette cession est acceptée et consentie à l'euro symbolique.

Pour cela, il nous est demandé de prendre une délibération mentionnant le nouveau numéro du cadastre, la superficie de l'emprise comme suit :

Ex parcelle B 67 devient B 108, lieudit « La Petite Pratz » superficie 26m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal accepte cette cession à l'euro symbolique ainsi que le changement de numérotation de la parcelle.

V. **CARTE AVANTAGE JEUNE**

Monsieur le Maire propose de reconduire la Carte Avantages Jeunes 2023-2024 aux jeunes de la Commune à titre gratuit. Pour que les enfants en profitent pleinement et propose de fixer une tranche d'âge pour les bénéficiaires de 06 à 20

ans.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité



## VI. VOTE DES TAXES DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

M. Le Maire propose de reconduire les taux de taxes locales de 2022 pour l'année 2023 comme suit :

TFPB 2023 : 39,70%

TFNB 2023 : 28,45%.

TH (maison secondaire) 2023 : 8,26%

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## VII. CABINET COLIN : DEVIS M. MME CAMPANI, M. S. PERRIER ET M. J. P. FORESTIER

M. Le Maire indique qu'à la demande de Maître PLOUZNIOFF, nous devons prendre une délibération nommant les nouveaux numéros et superficie des parcelles à la suite des différentes ventes et échanges concernant les travaux qu'il y a eu à Montbrillant.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

## VIII. OFFRE DE FRAIS D'ETUDE POUR LES TRAVAUX À LA PÉROUSE

M. Le Maire indique que le Hameau de la Pérouse situé sur la commune de Villard-Saint-Sauveur, est ravitaillé en eau potable uniquement par un réservoir.

Nous alimentons le réservoir du Marais avec l'eau de Saint-Claude à ce jour, mais nous n'avons pas de système pour faire remonter l'eau du Marais au réservoir de la Pérouse. La conduite datant des années 60 est obsolète.

Nous aimerions donc changer cette conduite afin de pouvoir alimenter avec un surpresseur ce réservoir.

En effet, ces travaux deviennent nécessaires et urgent car les deux derniers étés, la source alimentant le réservoir a disparu à cause de la sécheresse pendant plusieurs mois. Cela nous crée des problèmes d'approvisionnement en eau pour la population car nous devons faire appel à un transporteur spécialisé pour pomper l'eau et la livrer ensuite au réservoir et ce tous les deux jours.

L'Agence Régionale de Santé est informée de nos difficultés et a particulièrement suivi notre problème cet été.

Au vu du montant des factures d'intervention du transporteur et de fourniture en eau chaque été, il nous semble nécessaire d'effectuer des travaux pérennes qui sécuriseraient la fourniture en eau aux administrés de notre commune.

Le coût de ces travaux étant de 199 038,00 € TTC, nous sommes dans l'obligation de passer **un marché en procédure adaptée avec obligation de publicité** pour lequel nous avons fait appel à Lilian DESBIOLLES, du bureau d'étude EAU+01.

M. DESBIOLLES nous soumet un devis pour un montant de 19 440,00 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le bureau d'étude et autorise M. Le Maire à signer tout document s'y afférant.

## IX. PROPOSITION DE VENTE DE L'APPARTEMENT COMMUNAL AU PRÉ-MARTINET

M. Le Maire propose de vendre l'appartement communal ainsi que l'atelier mitoyen à celui-ci. M. Le Maire commente qu'il serait plus facile de tout regrouper au Hameau de la Verne là où l'on a construit la plate-forme puis d'acheter le local « JOB CLEAN » afin de faire un atelier communal. M. Le Maire explique que sur ce secteur, il serait évident pour l'employé communal de manipuler comme il se doit tout outils et matériaux.

M. Le Maire précise qu'un devis a été demandé à la Société ABYSS pour le Diagnostic de performance énergétique (DPE), amiante, plomb, électricité et EDRN sont obligatoire à l'occasion de la vente d'un logement ou d'un bâtiment pour un montant de 595,00 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente du bâtiment communal, l'achat du local « JOB CLEAN » puis le devis pour le diagnostic.

## X. ACHATS DIVERS D'INVESTISSEMENT

M. Le Maire propose l'achat d'une autoportée ainsi qu'une saleuse pour le bon fonctionnement du service technique et surtout pour un besoin.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

## XI. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE ET EAU-ASSAINISSEMENT

### Compte Administratif communal :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	274 754,88	G	373 699,10
	Section d'investissement	B	162 724,20	H	108 637,52
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	78 060,97
	Report en section d'investissement (001)	D	35 014,62	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	472 493,70	= G+H+I+J	560 297,59
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	274 754,88	= G+I+K	451 660,07
	Section d'investissement	= B+D+F	197 738,82	= H+J+L	108 637,52
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	472 493,70	= G+H+I+J+K+L	560 297,59

### Compte Administratif Eau-Assainissement

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	152 689,11	G	211 553,07	G-A	+58 863,96
	Section d'investissement	B	160 912,00	H	44 714,40	H-B	-116 197,60
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C		I	129 309,41		
	Report en section d'investissement (001)	D		J	314 538,19		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	313 601,11	= G+H+I+J	700 115,07	= Q-P	+386 513,96
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F		L			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	152 689,11	= G+I+K	340 862,48		+188 173,37
	Section d'investissement	= B+D+F	160 912,00	= H+J+L	359 252,59		+198 340,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	313 601,11	= G+H+I+J+K+L	700 115,07		+386 513,96

M. Le Maire après avoir présenté les deux comptes administratifs, quitte la salle. Michel ECARNOT, le doyen passe au vote :  
Le conseil municipal vote à l'unanimité les deux comptes administratifs.

## XII. VOTE DES COMPTES DE GESTIONS COMMUNE ET EAU-ASSAINISSEMENT DE M. LE TRÉSORIER

### Compte de Gestion Communal :

21300 - VILLARD ST SAUVEUR

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	417 061,62	490 169,77	907 231,39
Titres de recette émis (b)	111 436,92	373 809,10	485 246,02
Réductions de titres (c)	2 799,40	210,00	3 009,40
Recettes nettes (d = b - c)	108 637,52	373 599,10	482 236,62
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	388 313,62	422 437,00	810 750,62
Mandats émis (f)	163 420,20	274 888,13	438 308,33
Annulations de mandats (g)	696,00	133,25	829,25
Depenses nettes (h = f - g)	162 724,20	274 754,88	437 479,08
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		98 844,22	44 757,54
(h - d) Déficit	54 086,68		

### Compte de Gestion Eau-Assainissement :

29300 - VILLARD ST SAUVEUR-ASSAINISST

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	472 307,19	298 341,41	770 648,60
Titres de recette émis (b)	44 714,40	211 972,29	256 686,69
Réductions de titres (c)		419,22	419,22
Recettes nettes (d = b - c)	44 714,40	211 553,07	256 267,47
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	333 131,00	264 290,00	597 421,00
Mandats émis (f)	160 912,00	152 689,11	313 601,11
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	160 912,00	152 689,11	313 601,11
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		58 863,96	
(h - d) Déficit	116 197,60		57 333,64

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les deux comptes de gestion présentés par M. Le Trésorier.

## XIII. AFFECTATION DES RESULTATS BUDGETS COMMUNAL ET EAU-ASSAINISSEMENT

### Budget Communal :

### Budget Eau-Assainissement :

21300 - VILLARD ST SAUVEUR

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-6 266,62		-54 086,68		-60 353,30
Fonctionnement	79 163,39	6 266,62	98 844,22		171 740,99
<b>TOTAL I</b>	<b>72 896,77</b>	<b>6 266,62</b>	<b>44 757,54</b>		<b>111 387,69</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats des deux budgets communal et eau-assainissement

29300 - VILLARD ST SAUVEUR-ASSAINISST

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
VILLARD ST SAUVEUR-ASSAINISST					
Investissement	226 857,19		-116 197,60		110 659,59
Fonctionnement	81 680,41		58 863,96		140 544,37
<b>Sous-Total</b>	<b>308 537,60</b>		<b>-57 333,64</b>		<b>251 203,96</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>308 537,60</b>		<b>-57 333,64</b>		<b>251 203,96</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>308 537,60</b>		<b>-57 333,64</b>		<b>251 203,96</b>

## XIV. VOTE DES BUDGETS COMMUNE ET EAU-ASSAINISSEMENT 2023

### Budget Communal :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	473 658,00	484 011,30
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 60 353,30	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		534 011,30	484 011,30

  

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	343 063,28	281 675,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 111 387,69
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		343 063,28	393 063,28
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		877 074,58	877 074,58

### Budget Eau-Assainissement

EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	307 205,37	166 661,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 140 544,37
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		307 205,37	307 205,37

  

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	252 459,37	141 799,78
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 110 659,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		252 459,37	252 459,37

  

TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		559 664,74	559 664,74

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les deux budgets Communal et Eau-Assainissement

#### XV. QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie la Grotte du Mont : Mardi 18 avril 2023 à 10h30

Fin de séance à 20 h 45

Le Maire  
Claude PIMPIE



SEANCE DU 13 AVRIL 2023 À 18 H 30

<b>MEMBRES</b>	<b>EMARGEMENTS</b>	<b>PROCURATIONS</b>
CORRIOL Pierre		
ÉCARNOT Michel		
KULLMANN Christina		
LEGRAND Yannick	<i>Absent</i>	
MEYNIER Michel		
MICHEL Robert		
MONNERET Daniel	<i>Absent</i>	
PERRIER Sylvain		
PERRIER-MICHON Laurent	<i>Absent</i>	
PIDOUX Cristian	<i>Absent</i>	<i>Donne procuration à Claude PIMPIE</i>
PIMPIE Claude		
PIRISINO Christiane		
VINCENT Lucile		
VUILLERMOZ Brigitte		
WALTRIGNY Stéphane		